
Procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 4 décembre 2017

SOMMAIRE

<i>Présidence</i> de monsieur David Kimelfeld, Président	(p. 4)
<i>Désignation</i> d'un secrétaire de séance	(p. 4)
<i>Appel nominal</i>	(p. 4)
N° CP-2017-2033 Lyon 3° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Part Dieu Ouest - Pôle d'échange multimodal (PEM) - Opération To Lyon - Déclassement par anticipation d'une partie du domaine public métropolitain des emprises situées boulevard Vivier Merle et avenue Georges Pompidou -	(p. 5)
N° CP-2017-2034 Saint Priest - Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Triangle - Travaux d'aménagement des espaces publics - Lot n° 2 : voirie - Autorisation de signer l'avenant n° 1 au lot n° 2 -	(p. 5)
N° CP-2017-2035 Collonges au Mont d'Or - Dardilly - Décines Charpieu - Givors - Limonest - Lyon 1er - Lyon 4° - Lyon 5° - Lyon 6° - Lyon 7° - Villeurbanne - Aides à la pierre - Logement social 2017 - Attribution de subventions aux bailleurs sociaux pour le financement de logements sociaux -	(p. 5)
N° CP-2017-2036 Irigny - Déclassement du domaine public de voirie métropolitain et cession à M. Genevoix de 2 parcelles situées chemin de Presles -	(p. 6)
N° CP-2017-2037 Entretien et pose d'équipement vidéo et de détection sur le territoire de la Métropole de Lyon hors voiries structurantes d'agglomération (VSA) - Marché à bons de commande - Autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché n° 2013-701 -	(p. 6)
N° CP-2017-2038 Etudes de circulation - Accords-cadres à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les 3 accords-cadres à bons de commande -	(p. 6)
N° CP-2017-2039 Mission de coordination de sécurité et protection de la santé (CSPS) pour des opérations de niveaux 2, 3 et 3+ - Accords-cadres à bons de commande - Lots n° 8 et 9 - Autorisation de signer les accords-cadres à bons de commande à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -	(p. 6)
N° CP-2017-2040 Travaux de génie électrique pour les équipements de signalisation lumineuse tricolore et des contrôles d'accès sur le territoire de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer 2 accords-cadres à bons de commande à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -	(p. 6)
N° CP-2017-2041 Saint Cyr au Mont d'Or - Requalification du chemin de l'Indiennerie - Travaux de voirie - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée -	(p. 6)
N° CP-2017-2042 Solaize - Voie nouvelle (VN) 25 - Travaux d'assainissement et eaux pluviales - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée négociée -	(p. 6)
N° CP-2017-2043 Vénissieux - Aménagement des espaces extérieurs de la copropriété Montelier 2 - Lot n° 1 : travaux de voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée -	(p. 7)
N° CP-2017-2044 Report d'images vidéos de la Métropole de Lyon vers les services de l'Etat - Approbation de la convention de partenariat avec l'Etat -	(p. 7)
N° CP-2017-2045 Correction et exploitation de certaines données du fichier national des accidents corporels au titre de la gestion et de l'exploitation des voiries - Convention avec le Ministère de l'Intérieur - Approbation d'une convention -	(p. 7)

N° CP-2017-2046	<i>Occupation des installations de télécommunications de la Métropole de Lyon - Convention entre la Métropole et l'opérateur Orange -</i>	(p. 7)
N° CP-2017-2047	<i>Ecully - Lyon 7° - Garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme (SA) d'habitation à loyers modéré (HLM) Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 9)
N° CP-2017-2048	<i>Feyzin - Lyon 6° - Dardilly - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 9)
N° CP-2017-2049	<i>Lyon 7° - Saint Priest - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM SCIC habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 10)
N° CP-2017-2050	<i>Vaulx en Velin - Garantie d'emprunt accordée à la Société anonyme (SA) d'habitation à loyers modérés (HLM) Vilogia auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 10)
N° CP-2017-2051	<i>Vénissieux - Garantie d'emprunt accordée à la Société d'économie mixte (SEM) patrimoniale du Grand Lyon auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 10)
N° CP-2017-2052	<i>Villeurbanne - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Offre de prêt global -</i>	(p. 10)
N° CP-2017-2053	<i>Villeurbanne - Garantie d'emprunt accordée à la SAEM Adoma auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 10)
N° CP-2017-2054	<i>Villeurbanne - Garantie d'emprunt accordée à la Coopérative d'HLM Poste habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 10)
N° CP-2017-2055	<i>Assistance à l'analyse financière des organismes externes - Lot n° 1 : assistance à l'analyse financière d'organismes à comptabilité publique et des organismes intervenant dans le domaine du logement social - Autorisation de signer l'accord-cadre à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 10)
N° CP-2017-2056	<i>Lyon 6° - Cité internationale - Sinistre sur dallage rue Couverte - Approbation d'un protocole d'accord transactionnel -</i>	(p. 10)
N° CP-2017-2057	<i>Acquisition d'un combiné hydrocurage destiné à l'entretien du réseau tubulaire et visitable existant sur la Métropole de Lyon - Autorisation de signer le marché de fournitures à la suite d'une procédure négociée avec mise en concurrence préalable -</i>	(p. 11)
N° CP-2017-2058	<i>Lyon 4° - Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement - Cours d'Herbouville - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 11)
N° CP-2017-2059	<i>Travaux d'installation ou de rénovation de dispositifs de retenue en acier galvanisé ou mixte et béton sur les voies rapides de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer un accord-cadre à bons de commande de travaux à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 12)
N° CP-2017-2060	<i>Collèges publics - Désignation des personnalités qualifiées au sein des conseils d'administration des collèges -</i>	(p. 12)
N° CP-2017-2061	<i>Maintenance du logiciel standard HR ACCESS et services associés - Lancement de la procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence - Autorisation de signer l'accord-cadre -</i>	(p. 12)
N° CP-2017-2062	<i>Bron - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain nu à usage de route et de trottoir public situées 12, rue Payan et appartenant à M. et Mme Francesco Stasi -</i>	(p. 13)
N° CP-2017-2063	<i>Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terrailon - Acquisition, à titre onéreux, des lots de copropriété n° 436 et 586, situés 19, rue Guillermin et appartenant aux conjoints Bouaroua -</i>	(p. 13)
N° CP-2017-2064	<i>Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terrailon - Acquisition, à titre onéreux, des lots de copropriété n° 451 et 601, situés 17, rue Guillermin, et appartenant à Mme Aïcha Bouaroua -</i>	(p. 13)
N° CP-2017-2065	<i>Chassieu - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain nu à usage de trottoir public situées route de Genas et appartenant à Mme Isabelle Quantin -</i>	(p. 13)
N° CP-2017-2066	<i>Lyon 7° - Développement économique - Acquisition, à titre onéreux, d'un tènement bâti situé 317, avenue Jean Jaurès et appartenant à la société d'économie mixte (SEM) patrimoniale du Grand Lyon -</i>	(p. 13)
N° CP-2017-2067	<i>Lyon 9° - Développement urbain - Zone d'aménagement concerté (ZAC) La Duchère - Acquisition, à titre onéreux, de 22 parcelles de terrain situées avenue Ben Gourion, rue Marius Donjon, avenue Rosa Parks, rue Wolville, rue Maurice Béjart, rue Arthur Rimbaud, avenue de Champagne, rue Marcel Cerdan, rue Victor Muhlstein, rue Victor Schoelcher, parvis de la Halle et avenue du Plateau et appartenant à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) -</i>	(p. 13)
N° CP-2017-2068	<i>Saint Germain au Mont d'Or - Voirie de proximité - Acquisition, à l'euro symbolique, d'une parcelle de terrain située 12, avenue de la Paix et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat (LMH) -</i>	(p. 13)

N° CP-2017-2069	<i>Saint Priest - Développement urbain - Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Triangle - Acquisition, à titre onéreux, du mail Georges Pompidou appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat (LMH) -</i>	(p. 13)
N° CP-2017-2070	<i>Sainte Foy lès Lyon - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain nu située 116, avenue de l'Aqueduc de Beaunant et appartenant à la société civile immobilière (SCI) Les Platanes ou toute autre société qui lui sera substituée -</i>	(p. 13)
N° CP-2017-2071	<i>Villeurbanne - Equipement Public - Acquisition, à titre onéreux, d'un immeuble (bâti et terrain) situé 12, rue Baudin et 35 bis, rue Bourgchanin et appartenant au service départemental métropolitain d'incendie et de secours (SDMIS) -</i>	(p. 13)
N° CP-2017-2072	<i>Villeurbanne - Equipement public - Acquisition, à titre onéreux, d'un immeuble (bâti et terrain) situé 375, cours Emile Zola et appartenant à l'indivision Tous -</i>	(p. 13)
N° CP-2017-2073	<i>Villeurbanne - Développement urbain - Plan urbain partenarial (PUP) Gervais Bussière - Acquisition, à titre onéreux, de plusieurs parcelles de terrain rendues nues situées 43, rue Gervais Bussière et appartenant à la Société en nom collectif SNC KAUFMAN - BROAD PROMOTION 1 ou à toute autre société à elle substituée -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-2074	<i>Villeurbanne - Développement urbain - Projet urbain partenarial (PUP) Gervais Bussière - Acquisition, à titre onéreux, de 2 parcelles de terrain rendues nues situées 43, rue Gervais Bussière et appartenant à la SNC VINCI IMMOBILIER RESIDENTIEL ou à toute société à elle substituée -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-2075	<i>Bron - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terraillon - Cession, à titre gratuit, à la Commune des parcelles de terrain nu aménagées en chemin piéton et square, cadastrées B 2832 pour partie et B 2927 pour partie, situées 356 et 360, route de Genas -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-2076	<i>Lyon 3° - Développement urbain - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Part-Dieu ouest - Cession, à l'euro symbolique, par transfert du domaine public métropolitain à la Société nationale des chemins de fer (SNCF) mobilités, de parcelles et de volumes situés place Charles Béraudier -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-2077	<i>Lyon 3° - Développement urbain - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Part-Dieu ouest - Cession, à titre onéreux, à la société publique locale (SPL) Lyon Part-Dieu, de parcelles, de lots et de volumes situés rue Docteur Bouchut, boulevard Vivier Merle, place Charles Béraudier et avenue Georges Pompidou -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-2078	<i>Lyon 5° - Plan de cession - Logement social - Cession, à titre onéreux, à Foncière d'habitat et humanisme, d'un appartement et d'une cave situés dans l'immeuble en copropriété situé 15, rue des Fosses de Trion -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-2079	<i>Saint Genis Laval - Plan de cession - Développement économique - Cession, à titre onéreux, à la société Sybord ou à toute société se substituant à elle, d'une parcelle de terrain située 93, rue Jules Guesde -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-2080	<i>Villeurbanne - Equipement public - Cession, à titre onéreux, suite à préemption avec préfinancement, à la Commune d'un immeuble (terrain + bâti) situé 4, rue Capitaine Ferber -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-2081	<i>Caluire et Cuire - Equipement public - Instauration d'une servitude de passage à titre gratuit de canalisation publique distribuant l'eau potable sous 2 parcelles de terrain situées 133 et 146, avenue Jean Monnet et appartenant à la copropriété de l'immeuble 133 et 146 avenue Jean Monnet - Approbation d'une convention -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-2082	<i>Caluire et Cuire - Equipement public - Instauration, à titre gratuit, d'une servitude de passage de canalisation publique distribuant l'eau potable sous une parcelle de terrain située 104, rue Coste et appartenant à la copropriété de l'immeuble 104, rue Coste - Approbation d'une convention -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-2083	<i>Limonest - Développement urbain - Ilot de la Plancha - Protocole d'accord transactionnel à la suite d'une résiliation du bail commercial entre la Métropole de Lyon et la société à responsabilité limitée (SARL) Bistro Restaurant la pièce du boucher pour les locaux situés au 168, avenue Général de Gaulle -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-2084	<i>Lyon 3° - Lyon 7° - Opération de restauration immobilière - Engagement de nouvelles enquêtes parcellaires suite à déclaration d'utilité publique (DUP) -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-2085	<i>Compte-rendu des déplacements autorisés - Période du 1er octobre au 31 octobre 2017 -</i>	(p. 16)
N° CP-2017-2086	<i>Givors - Aménagement de l'îlot Salengro - Zola - Autorisation donnée à la société Provicis Rhône de déposer une demande de permis de construire pour réaliser un programme immobilier sur le lot n° 2 situé rue Emile Zola -</i>	(p. 16)
N° CP-2017-2087	<i>Limonest - Autorisation donnée à la société Carré d'or de déposer des demandes de permis de démolir et de construire portant sur les parcelles métropolitaines cadastrées C 153 et C 322 et situées 168, avenue Général de Gaulle -</i>	(p. 16)

N° CP-2017-2088	<i>Vénissieux - Autorisation donnée à la société civile immobilière (SCI) de l'Avenue de déposer une demande de permis de construire, portant sur le bien immobilier métropolitain cadastré AP 68 et situé 8, avenue Marius Berliet -</i>	(p. 16)
N° CP-2017-2089	<i>Villeurbanne - Carré de Soie - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Villeurbanne La Soie - Autorisation donnée à la Commune de Villeurbanne de déposer une demande de permis de construire sur la parcelle métropolitaine cadastrée BZ 142 située 39, rue de la Soie -</i>	(p. 16)
N° CP-2017-2090	<i>Caluire et Cuire - Maîtrise d'oeuvre pour la restructuration et la reconstruction du collège André Lassigne - Autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché public -</i>	(p. 16)
N° CP-2017-2091	<i>Lyon 3° - Missions de maîtrise d'oeuvre de bâtiment pour la restructuration du collège Professeur Dargent situé 5, rue Jeanne Koehler - Autorisation de signer l'avenant n° 3 au marché public -</i>	(p. 16)
N° CP-2017-2092	<i>Villeurbanne - Travaux de construction de la plateforme de recherche Axel'One sur le campus Lyon Tech La Doua - Lot n° 1 : terrassements - voirie et réseaux divers (VRD) - fondations spéciales - gros oeuvre - Autorisation de signer l'avenant n° 2 au marché public -</i>	(p. 16)
N° CP-2017-2093	<i>Acquisition et montage de kits gaz de pétrole liquéfié (GPL) sur les véhicules légers type citadine et fourgonnette du garage logistique véhicules légers (LVL) de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer l'accord-cadre de fournitures à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 16)
N° CP-2017-2094	<i>Prestation de location et entretien des vêtements de travail et équipements de protection individuelle (EPI) en port quotidien pour les directions opérationnelles de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer l'accord-cadre de services à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 16)
N° CP-2017-2095	<i>Fournitures de matériels et équipements électriques pour les services de la Métropole de Lyon - Lots n° 1 et 2 - Autorisation de signer les accords-cadres de fournitures à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 16)
N° CP-2017-2096	<i>Aménagement intérieur de véhicules utilitaires de la Métropole de Lyon - Lots n° 1 et 2 - Autorisation de signer les accords-cadres de services à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 16)
N° CP-2017-2097	<i>Chassieu - Désamiantage et démolition partielle de bâtiments industriels situés 93, avenue du Progrès - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 16)
N° CP-2017-2098	<i>Travaux sur les biens immobiliers de la Métropole de Lyon, lot n° 17 - étanchéité-garde-corps - Autorisation de signer le protocole transactionnel avec l'entreprise SIC Etanchéité -</i>	(p. 17)
N° CP-2017-2099	<i>Formation initiale obligatoire des assistants familiaux - Autorisation de signer le marché de services à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 18)
N° CP-2017-2100	<i>Convention d'expérimentation avec Renault Trucks d'un véhicule électrique pour la collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la Métropole de Lyon -</i>	(p. 18)

**Présidence de monsieur David Kimelfeld
Président**

Le lundi 4 décembre 2017 à 10 heures 30, mesdames et messieurs les membres de la Commission permanente, dûment convoqués le 24 novembre 2017 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'hôtel de la Métropole, sous la présidence de monsieur David Kimelfeld, Président.

Désignation d'un secrétaire de séance

M. LE PRÉSIDENT : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner madame Murielle Laurent pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Madame Laurent vous avez la parole.

(Madame Murielle Laurent est désignée et procède à l'appel nominal).

Membres de la Commission permanente

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Mme Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mme Jannot, M. Vesco.

Absents excusés : M. Képénékian (pouvoir à M. Le Faou), Mmes Frier (pouvoir à Mme Glatard), Rabatel, Poulain (pouvoir à M. Grivel), Peillon (pouvoir à Mme Jannot).

Membres invités

Absents non excusés : MM. Gouverneyre, Lebuhotel, Mme Runel

(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte)

N° CP-2017-2033 - Lyon 3° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Part Dieu Ouest - Pôle d'échange multimodal (PEM) - Opération To Lyon - Déclassement par anticipation d'une partie du domaine public métropolitain des emprises situées boulevard Vivier Merle et avenue Georges Pompidou - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction voirie, végétal et nettoyage -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Le Faou rapporte le dossier n° CP-2017-2033. Monsieur Le Faou, vous avez la parole.

M. le Vice-Président LE FAOU, rapporteur : Monsieur le Président, mes chers collègues, cette décision concerne la zone d'aménagement concerté (ZAC) Part Dieu Ouest, en l'occurrence pour le pôle d'échanges multimodal (PEM) et en lien avec la réalisation de ce pôle d'échange multimodal et de l'opération To Lyon. Cela concerne le déclassement par anticipation de certaines parties du domaine public métropolitain, notamment pour des emprises situées le long du boulevard Vivier Merle et de l'avenue Georges Pompidou qui sont rendus nécessaires pour la réalisation de ce projet.

Je rappelle juste que ce projet a fait l'objet d'une enquête publique qui s'est tenue du 19 au 3 juillet de cette année. Cette enquête publique a conduit à un avis favorable prononcé par le commissaire-enquêteur. Donc, dans ce cadre, la SPL Lyon Part-Dieu se rendra propriétaire en acquérant auprès de la Métropole des parcelles ou des volumes rendus nécessaires pour la réalisation du projet et qui seront donc déclassés par anticipation.

L'objet de cette décision est de prononcer au vu de l'étude d'impact et des éléments de motivations qui sont énoncés, le déclassement par anticipation d'un certain nombre d'éléments du domaine public métropolitain et de décider de la désaffectation des parcelles et volumes créés ou à créer dans un délai maximal de 6 ans pour permettre la réalisation du projet Lyon Part-Dieu.

M. LE PRESIDENT : Merci monsieur Le Faou, est-ce qu'il y a des demandes d'intervention ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président LE FAOU.

N° CP-2017-2034 - Saint Priest - Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Triangle - Travaux d'aménagement des espaces publics - Lot n° 2 : voirie - Autorisation de signer l'avenant n° 1 au lot n° 2 - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine - aménagement urbain -

N° CP-2017-2035 - Collonges au Mont d'Or - Dardilly - Décines Charpieu - Givors - Limonest - Lyon 1er - Lyon 4° - Lyon 5° - Lyon 6° - Lyon 7° - Villeurbanne - Aides à la pierre - Logement social 2017 - Attribution de subventions aux bailleurs sociaux pour le financement de logements sociaux - Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de l'habitat et du logement -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Crimier rapporte les dossiers n° CP-2017-2034 et CP-2017-2035. Monsieur Crimier, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CRIMIER, rapporteur : Monsieur le Président, il s'agit de 2 dossiers de la délégation de monsieur Le Faou mais en raison de conflits d'intérêts, je les rapporte pour lui.

Il s'agit de la décision n° CP-2017-2034 qui concerne l'autorisation donnée au Président pour signer un avenant relatif aux travaux d'aménagement des espaces publics de la zone d'aménagement concerté (ZAC) du Triangle à Saint Priest.

Par cet avenant, il s'agit de régler l'avancement plus rapide de constructions par des promoteurs immobiliers et il y a pour cette raison, la nécessité d'adapter les voiries, d'aller plus vite et de modifier quelques voiries. Ainsi, cela va engendrer quelques prestations supplémentaires.

Le deuxième point de cet avenant : il s'agit également de conserver le double alignement des platanes de l'avenue Jean Jaurès pour ceux qui la connaissent, qui est particulièrement belle. Le titulaire du marché va devoir s'adapter à cela.

L'avenant est d'un montant de 138 975,41 € TTC et représente une augmentation de 3,59 % du montant initial du marché. Il s'agit du groupement d'entreprises ROGER MARTIN/DE GASPERIS pour ces travaux primaires de la ZAC.

La deuxième décision n° CP-2017-2035 concerne les aides à la pierre 2017. Il s'agit d'attribuer des subventions aux bailleurs sociaux pour le financement de logements. Vous trouverez dans la décision, la liste des différents bénéficiaires. Je citerai simplement les Communes concernées : il s'agit des Communes de Collonges au Mont d'Or, Dardilly, Décines Charpieu pour 2 projets, Givors, Limonest, Lyon 1er, Lyon 4°, Lyon 5°, Lyon 6°, Lyon 7° et Villeurbanne.

Le montant total des subventions s'élève à 704 500 € pour la réalisation de 78 logements, 56 PLUS et 22 PLAI. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à prendre les mesures nécessaires pour l'exécution de la présente décision.

M. LE PRÉSIDENT : Merci monsieur Crimier. Pas de demande d'intervention ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité :

- M. Michel LE FAOU, membre du conseil d'administration de l'OPH Lyon Métropole habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2017-2035, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. Michel LE FAOU, membre du conseil d'administration de l'OPH est Métropole habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2017-2035, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. Michel LE FAOU, délégué de la Métropole de Lyon au sein de l'OPH Grand Lyon habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2017-2035, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- Mme Catherine PANASSIER, Présidente de l'OPH Grand Lyon habitat n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2017-2035, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. Michel LE FAOU, membre du conseil d'administration de Alliade habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2017-2035 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- Mme Corinne CARDONA, déléguée de la Métropole de Lyon au sein de SCIC Habitat Rhône-Alpes n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2017-2035 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. David KIMELFELD, Président de la SCIC Habitat Rhône-Alpes n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2017-2035 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*).

Rapporteur : M. le Vice-Président CRIMIER.

N° CP-2017-2036 - Irigny - Déclassement du domaine public de voirie métropolitain et cession à M. Genevoix de 2 parcelles situées chemin de Presles - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction voirie, végétal et nettoyage -

N° CP-2017-2037 - Entretien et pose d'équipement vidéo et de détection sur le territoire de la Métropole de Lyon hors voiries structurantes d'agglomération (VSA) - Marché à bons de commande - Autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché n° 2013-701 - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction voirie, végétal et nettoyage -

N° CP-2017-2038 - Etudes de circulation - Accords-cadres à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les 3 accords-cadres à bons de commande - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction voirie, végétal et nettoyage -

N° CP-2017-2039 - Mission de coordination de sécurité et protection de la santé (CSPS) pour des opérations de niveaux 2, 3 et 3+ - Accords-cadres à bons de commande - Lots n° 8 et 9 - Autorisation de signer les accords-cadres à bons de commande à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction voirie, végétal et nettoyage -

N° CP-2017-2040 - Travaux de génie électrique pour les équipements de signalisation lumineuse tricolore et des contrôles d'accès sur le territoire de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer 2 accords-cadres à bons de commande à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction voirie, végétal et nettoyage -

N° CP-2017-2041 - Saint Cyr au Mont d'Or - Requalification du chemin de l'Indiennerie - Travaux de voirie - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction voirie, végétal et nettoyage -

N° CP-2017-2042 - Solaize - Voie nouvelle (VN) 25 - Travaux d'assainissement et eaux pluviales - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée négociée - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine - espaces publics infrastructures -

N° CP-2017-2043 - Vénissieux - Aménagement des espaces extérieurs de la copropriété Montelier 2 - Lot n° 1 : travaux de voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine - espaces publics infrastructures -

N° CP-2017-2044 - Report d'images vidéos de la Métropole de Lyon vers les services de l'Etat - Approbation de la convention de partenariat avec l'Etat - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction voirie, végétal et nettoyage -

N° CP-2017-2045 - Correction et exploitation de certaines données du fichier national des accidents corporels au titre de la gestion et de l'exploitation des voiries - Convention avec le Ministère de l'Intérieur - Approbation d'une convention - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction voirie, végétal et nettoyage -

N° CP-2017-2046 - Occupation des installations de télécommunications de la Métropole de Lyon - Convention entre la Métropole et l'opérateur Orange - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction voirie, végétal et nettoyage -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Abadie rapporte les dossiers n° CP-2017-2036 à CP-2017-2046. Monsieur Abadie, vous avez la parole.

M. le Vice-Président ABADIE, rapporteur : Monsieur le Président, mes chers collègues, je vais vous présenter ces 11 dossiers. Le premier concerne la Commune d'Irigny. Monsieur Daniel Genevoix, propriétaire riverain de la parcelle cadastrée AL 167 appartenant à la Métropole de Lyon, située chemin de Presles à Irigny, a sollicité la Métropole pour le déclassement et l'acquisition d'une partie de la parcelle précitée, d'une superficie d'environ 125 mètres carrés.

L'ensemble des services métropolitains consultés est favorable à ce déclassement, sachant qu'il existe plusieurs réseaux dont le dévoiement sera à la charge de l'acquéreur. Ce déclassement ne portant pas atteinte aux conditions de desserte et de circulation, cette procédure sera dispensée d'enquête publique. L'acquéreur ayant accepté les conditions de cession qui lui ont été proposées, un compromis a d'ores et déjà été établi. Aux termes de celui-ci, l'emprise serait cédée au prix de 20 000 €.

Pour le dossier suivant n° CP-2017-2037, je rappelle que par décision du Bureau n° B-2013-4408 du 11 juillet 2013, la Communauté urbaine de Lyon a approuvé le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert et donné l'autorisation de signer le marché d'entretien et de pose d'équipements vidéo et de détection.

Celui-ci a été passé pour une durée ferme de un an, renouvelable par reconduction expresse 3 fois une année. Ce marché avait été attribué à l'entreprise SNEF, agence de Bron et notifié le 9 janvier 2014.

Le présent dossier a pour objet de prolonger ce marché n° 2013-701 de 2 mois supplémentaires au-delà de la période de fin de contrat initialement prévue au 31 décembre 2017 avec augmentation du montant maximum du marché de 8 %, soit 64 000 € HT.

En effet, ces modifications de durée et de montant sont dues aux raisons suivantes :

- la première, c'est que nous avons lancé une procédure de relance du marché qui est en cours. De plus, ce marché qui était d'un montant maximal de 800 000 € HT a été atteint en 2017, d'où la nécessité de faire un avenant. Le futur marché ne sera donc pas opérationnel au 1er janvier 2018. Pour ces raisons, il convient de proroger ce marché à bons de commande n° 2013-701 de 2 mois supplémentaires.

Le dossier suivant n° CP-2017-2038 a pour objet le lancement d'une procédure en vue de l'attribution de 3 accords-cadres à bons de commande relatifs aux études de circulation dans le cadre de la mise en oeuvre de projets de voirie, d'urbanisme ou d'espaces publics.

Les prestations pourraient être attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres. Ces accords-cadres à bons de commande seraient conclus pour une durée ferme de 2 ans, reconductibles de façon tacite une fois 2 années avec plusieurs lots (3 lots).

Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer lesdits accords-cadres.

Le dossier suivant n° CP-2017-2039 concerne encore des accords-cadres et notamment 9 à bons de commande relatifs à la mission de coordination de sécurité et de protection de la santé (CSPS) pour des opérations de niveaux 2, 3 et 3+.

Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée. Cette consultation est décomposée en 9 lots. Conformément aux critères d'attribution, la commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 27 octobre 2017, a choisi, en mono-attributaire pour les lots n° 1 à 7 à savoir, pour le :

- lot n° 1 : l'entreprise Isobase,

- lot n° 2 : l'entreprise Presents,
- lot n° 3 : l'entreprise Aasco (Aastus SARL/Aasco SARL),
- lot n° 4 : l'entreprise Presents,
- lot n° 5 : l'entreprise Presents,
- lot n° 6 : l'entreprise A.Coord,
- lot n° 7 : l'entreprise BeCs,
- lot n° 8 : les entreprises Bureau Alpes Controles, Isobase, PMM,
- lot n° 9 : les entreprises A.Coord, Novicap, Presents, sachant que les lots n° 1 à 7 relèvent de la compétence du Président.

Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer lesdits accords-cadres pour les lots n° 1 à 7.

Le dossier suivant n° CP-2017-2040 a pour objet la signature de 2 accords-cadres à bons de commande relatifs aux travaux de génie électrique pour les équipements de la signalisation tricolore et les contrôles d'accès sur le territoire de la Métropole de Lyon.

Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée. Je rappelle que ces travaux font l'objet d'allotissement avec 2 lots :

- un lot pour les Communes ouest,
- un lot pour les Communes est.

Ces 2 marchés font l'objet de 2 accords-cadres pour une durée ferme de 2 ans, reconductible de façon tacite une fois 2 années.

Chacun de ces accords-cadres intègre un engagement de commande minimum de 600 000 € HT.

Conformément aux critères d'attribution, l'acheteur a choisi en mono-attributaires :

- pour le lot n° 1 - Communes ouest : Electriox City Sas,
- pour le lot n° 2 - Communes est : groupement Société Lyonnaise d'éclairage/Entreprise Balthazard.

Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ces 2 accords.

Le dossier suivant n° CP-2017-2041 concerne la Commune de Saint Cyr au Mont d'Or. En accompagnement des travaux de gestion des eaux pluviales, est engagée la requalification de la voirie entre la route de Saint Fortunat et le numéro 17 du chemin de l'Indiennerie. Le présent dossier concerne donc le marché de travaux de voirie.

Ces travaux vont permettre ainsi de sécuriser les cheminements piétonniers, d'organiser le stationnement, de requalifier le gabarit nécessaire pour permettre à terme le passage de la ligne de transport en commun n° 23 reliant la rocade des Mont d'Or à la gare de Vaise.

Une procédure adaptée a été lancée. Le présent marché intègre des conditions d'exécution à caractère social et prévoit, la clause d'insertion sociale. Conformément aux critères d'attribution, l'acheteur a choisi l'offre du groupement d'entreprises Coiro TP/ Coiro Calade/Razel Bec, pour un montant de 728 877 € TTC.

Le dossier n° CP-2017-2042 suivant concerne un marché de travaux d'assainissement et eaux pluviales relatif à la voie nouvelle (VN) 25 à Solaize. Une procédure adaptée a été lancée. Je rappelle que ce marché intègre des conditions d'exécution à caractère social et prévoit notamment, la clause d'insertion sociale.

Après négociation et conformément aux critères d'attribution, c'est l'offre du groupement MDTP/Cholton, pour un montant 1 034 331 € TTC, qui a été acceptée. Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le dossier suivant n° CP-2017-2043 concerne le marché de travaux de voirie et réseaux divers (VRD) relatif à l'aménagement des espaces extérieurs de la copropriété Montelier 2 à Vénissieux.

Le projet prévoit de :

- requalifier et réorganiser les voies privatives,
- améliorer l'offre en stationnement,
- restructurer les espaces extérieurs par la création d'un paysage à l'échelle de la copropriété et l'aménagement d'espaces extérieurs.

Une procédure adaptée a été lancée. Il rappelle que le marché comprend :

- les travaux préparatoires (démolitions, décapage, etc.) et terrassements,
- les enrobés,
- la signalisation,
- les soutènements et emmarchements,
- et enfin les réseaux éclairages et eaux pluviales.

Il intègre bien entendu les conditions d'insertion sociale. Conformément aux critères d'attribution, l'acheteur, par décision du 18 octobre 2017, a choisi l'offre la plus avantageuse, de l'entreprise EIFFAGE ROUTE CENTRE-EST, pour un montant de 702 846,77 € TTC. Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le dossier n° CP-2017-2044 suivant concerne une convention qui établit les modalités de partenariat entre la Métropole et l'Etat -Ministère de l'Intérieur- et donc les obligations des 2 partenaires. Elle en définit les conditions pour l'exploitation du dispositif de vidéo-protection et en particulier les modalités de transmission et de mise à disposition des services de sécurité de l'Etat, des images des PC CRITER et PC COMET.

Un dossier fonds interministériel pour la prévention de la délinquance (FIPD), déposé en 2016, a permis à la Métropole de bénéficier d'une subvention.

La présente convention de partenariat ne donne lieu à aucune compensation financière, les 2 partenaires finançant la maintenance de leur propre matériel. La Métropole assumera sur son propre budget de fonctionnement la maintenance de ses équipements conformément à l'engagement pris dans le cadre de ce partenariat.

Le dossier suivant n° CP-2017-2045 concerne la Métropole de Lyon, gestionnaire de voirie, qui a pour mission d'assurer la sécurité des usagers.

Dans ce cadre, la Métropole utilise le fichier national des accidents corporels de la circulation routière (zone police) pour avoir une connaissance de l'accidentologie sur son territoire. Des bilans de l'accidentologie par commune et par thématique sur l'ensemble de l'agglomération sont ainsi élaborés chaque année.

L'objectif de la présente convention est donc de définir les nouvelles modalités de mise à disposition par l'Etat à la collectivité de ces données par le biais du portail accidents via une application de type web. La convention donnera un droit de correction et d'exploitation des données polices, à la Métropole de Lyon.

Le dossier suivant n° CP-2017-2046 concerne la Métropole de Lyon qui crée et exploite des installations de télécommunications qui ont vocation à accueillir des réseaux de télécommunications.

Ces installations desservent principalement les zones d'aménagement concerté (ZAC) et voies nouvelles sur un linéaire de 288 kilomètres.

La mise à disposition de ces installations est formalisée par une convention d'occupation temporaire du domaine public non routier.

Aujourd'hui, 26 occupants utilisent les installations de télécommunications métropolitaines. Conformément aux dispositions de l'autorité de régulation des communications électroniques, l'opérateur Orange est chargé de la fourniture du service universel. Cette obligation a pour conséquence directe que la société Orange occupe systématiquement les installations de télécommunications, plus particulièrement dans les ZAC.

La convention généralement proposée par la Métropole n'étant pas adaptée à ce cas particulier, il est convenu d'adapter un texte sur la base de la convention type proposée par l'ARCEP.

Une annexe à la convention recensera l'ensemble des sites occupés par l'opérateur et sera mise à jour chaque année, en fonction des nouvelles occupations constatées. Cette annexe visée par les 2 parties servira de base au calcul de la redevance annuelle d'occupation du domaine public non routier. Il est convenu avec l'opérateur Orange que le linéaire initial qu'il occupe au 31 décembre 2016 est de 76 912 mètres. Au titre du passif de redevance l'opérateur s'acquittera d'un montant de 354 740 € correspondant aux redevances des années 2013 à 2016.

La redevance d'occupation de l'année 2017 s'élève à 94 871,58 €. Après la signature de la convention, la Métropole émettra 2 titres de recettes pour la perception du passif et la redevance 2017.

Voilà, monsieur le Président, pour l'ensemble de mes dossiers.

M. LE PRESIDENT : Merci monsieur Abadie. Est-ce qu'il y a des demandes d'intervention ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président ABADIE.

N° CP-2017-2047 - Ecully - Lyon 7° - Garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme (SA) d'habitation à loyers modéré (HLM) Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-2048 - Feyzin - Lyon 6° - Dardilly - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-2049 - Lyon 7° - Saint Priest - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM SCIC habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-2050 - Vaulx en Velin - Garantie d'emprunt accordée à la Société anonyme (SA) d'habitation à loyers modérés (HLM) Vilogia auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-2051 - Vénissieux - Garantie d'emprunt accordée à la Société d'économie mixte (SEM) patrimoniale du Grand Lyon auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-2052 - Villeurbanne - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Offre de prêt global - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-2053 - Villeurbanne - Garantie d'emprunt accordée à la SAEM Adoma auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-2054 - Villeurbanne - Garantie d'emprunt accordée à la Coopérative d'HLM Poste habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-2055 - Assistance à l'analyse financière des organismes externes - Lot n° 1 : assistance à l'analyse financière d'organismes à comptabilité publique et des organismes intervenant dans le domaine du logement social - Autorisation de signer l'accord-cadre à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée aux ressources - Service finances, achats, ressources -

N° CP-2017-2056 - Lyon 6° - Cité internationale - Sinistre sur dallage rue Couverte - Approbation d'un protocole d'accord transactionnel - Direction générale déléguée aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Claisse rapporte les dossiers n° CP-2017-2047 à CP-2017-2056. Monsieur Claisse, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CLAISSE, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues, 8 dossiers de garanties d'emprunts qui concernent 482 logements et 12 locaux commerciaux, pour un montant total garanti de 45 787 860 M€.

Le premier dossier n° CP-2017-2047 est au profit d'Alliade habitat pour l'acquisition en vefa de 9 logements, chemin du Randin à Ecully et la construction de 19 logements rue des Girondins dans le 7° arrondissement de Lyon. Le montant total garanti est de 3 178 754 €.

Le dossier suivant n° CP-2017-2048 est au profit de l'OPH Grand Lyon habitat pour l'acquisition-amélioration de 8 logements avenue de la Porte de Lyon à Dardilly, l'acquisition en vefa de 22 logements place Claudius Bery à Feyzin et l'acquisition d'usufruit pour 16 logements cours Lafayette dans le 7° arrondissement. Le montant total garanti est de 3 518 963 €.

Le dossier suivant n° CP-2017-2049 est au bénéfice de la SCIC habitat Rhône-Alpes pour la construction de 28 logements rue de Gerland à Lyon 7° et de 60 logements rue des Etats-Unis à Saint Priest. Le montant total garanti est de 6 747 405 €.

Le dossier n° CP-2017-2050 est au profit de SA d'HLM Vilogia pour l'acquisition en vefa de 22 logements rue Fulgencio Gimenez à Vaulx en Velin. Le montant total garanti est de 2 623 073 €.

Le dossier n° CP-2017-2051 est au profit de la SEM patrimoniale du Grand Lyon pour l'acquisition de 12 locaux commerciaux situés ZAC de Vénissy à Vénissieux. Le montant total garanti est de 1 109 760 €.

Le dossier n° CP-2017-2052 est au bénéfice de l'OPH Est Métropole habitat dans le cadre d'une offre globale de prêt portant sur 12 opérations toutes situées sur le territoire de la Commune de Villeurbanne pour l'acquisition en vefa de 9 logements rue Eynard, 19 logements rue Bussière, 41 logements rue Cyprien, 20 logements rue Antoine Perrin, 4 logements rue Eynard, 7 logements rue Luizet et 7 logements cours Emile Zola et 27 logements rue Bussière.

Par ailleurs, il concerne l'acquisition-amélioration de 18 logements rue Edouard Vaillant et la construction de 21 logements rue du 8 mai 1945, de 28 logements rue Péchoux et rue Meunier et 30 logements rue Racine.

Pour l'ensemble de ces opérations, le montant garanti est de 25 163 596 €.

Le dossier suivant n° CP-2017-2053 est au profit d'Adoma pour l'acquisition en vefa de 45 logements rue Tolstoï toujours à Villeurbanne. Le montant total garanti est de 1 322 080 €.

Enfin, le dernier dossier de garantie d'emprunts n° CP-2017-2054 est au bénéfice de la coopérative d'HLM Poste habitat Rhône-Alpes pour l'acquisition en vefa de 22 logements rue Roger Salengro à Villeurbanne. Le montant total garanti est de 2 124 229 €.

Il reste 2 dossiers : le dossier n° CP-2017-2055 concerne l'autorisation donnée à monsieur le Président pour signer l'accord-cadre concernant l'assistance à l'analyse financière des organismes externes, en l'occurrence des organismes à comptabilité publique et des organismes qui interviennent dans le domaine du logement social, avec la société finance Consult pour un montant limite de 30 000 € HT et maximum de 320 000 €HT.

Le dernier dossier n° CP-2017-2056 concerne l'approbation d'un protocole transactionnel qui concerne la Cité internationale sur un sinistre intervenu sur le dallage de la rue Couverte, protocole à passer entre la Métropole et la société RENZO PIANO BUILDING WORKSHOP, BET SERRA, SOLS CONFLUENCE et EUROVIA au terme duquel ladite société s'engage à verser à la Métropole un montant total de 95 736,62 € TTC.

Par ailleurs, la société RENZO PIANO BUILDING WORKSHOP s'engage également à assurer la maîtrise d'oeuvre des travaux de réparation. Il s'agit d'approuver ce protocole transactionnel. J'en ai terminé monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT : Merci monsieur Claisse. Est-ce qu'il y a des demandes d'intervention ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité :

- M. Michel LE FAOU, membre du conseil d'administration de Alliade habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2017-2048 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. Michel LE FAOU, délégué de la Métropole de Lyon au sein de l'OPH Grand Lyon habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2017-2049, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- Mme Catherine PANASSIER, Présidente de l'OPH Grand Lyon habitat n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2017-2049, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- Mme Corinne CARDONA, déléguée de la Métropole de Lyon au sein de SCIC Habitat Rhône-Alpes n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2017-2050 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. David KIMELFELD, Président de la SCIC Habitat Rhône-Alpes n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2017-2050 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. Michel LE FAOU, membre du conseil d'administration de l'OPH est Métropole habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2017-2053, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*).

Rapporteur : M. le Vice-Président CLAISSE.

N° CP-2017-2057 - Acquisition d'un combiné hydrocurage destiné à l'entretien du réseau tubulaire et visitable existant sur la Métropole de Lyon - Autorisation de signer le marché de fournitures à la suite d'une procédure négociée avec mise en concurrence préalable - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et déchets - eau -

N° CP-2017-2058 - Lyon 4° - Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement - Cours d'Herbouville - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et déchets - eau -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Colin rapporte les dossiers n° CP-2017-2057 et CP-2017-2058. Monsieur Colin, vous avez la parole.

M. le Vice-Président COLIN, rapporteur : Monsieur le Président et chers collègues, le dossier n° CP-2017-2057 concerne l'acquisition d'un combiné hydrocurage destiné à l'entretien du réseau tubulaire pour enlever les sables, les graisses et les boues dans les réseaux. C'est un marché de fournitures à tranche ferme pour 335 000 € HT et tranche optionnelle de 335 500 € HT. Il est donc proposé de travailler avec l'entreprise.

Le dossier n° CP-2017-2058 concerne Lyon 4° monsieur le Président, puisque vous vous souvenez, nous sommes descendus ensemble dans le réseau Cours d'Herbouville. Avec les services, nous avons pu nous apercevoir que nous avons quelques problèmes, à savoir trouver une solution pour éviter qu'il y ait les moindres contraintes au niveau de la circulation en général, des stationnements ou autres. Effectivement et heureusement, nous avons réussi à trouver une solution adaptée qui permettra d'avoir des contraintes minimisées et il est vrai que notre visite n'a pas été inintéressante, puisque nous avons pu aussi exprimer notre avis en ce qui concerne les travaux.

Donc, l'acheteur propose une solution jugée économiquement la plus avantageuse pour le groupement d'entreprises Novetra / Stracchi / Seea TP, pour un montant de 3 488 067,44 € HT. Merci.

M. LE PRESIDENT : Merci monsieur Colin. Est-ce qu'il y a des demandes de temps d'intervention ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président COLIN.

N° CP-2017-2059 - Travaux d'installation ou de rénovation de dispositifs de retenue en acier galvanisé ou mixte et béton sur les voies rapides de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer un accord-cadre à bons de commande de travaux à la suite d'une procédure adaptée - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction voirie, végétal et nettoyage -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Da Passano rapporte le dossier n° CP-2017-2059. Monsieur Da Passano, vous avez la parole.

M. le Vice-Président DA PASSANO, rapporteur : Oui, monsieur le Président, mes chers collègues, le présent dossier n° CP-2017-2059 a pour objet la signature d'un accord-cadre à bons de commande relatif aux travaux d'installation ou de rénovation de dispositifs de retenue en acier galvanisé ou mixte et béton sur les voies rapides de la Métropole de Lyon.

Ces voies rapides, vous les connaissez, c'est le boulevard Laurent Bonnevey, le boulevard urbain sud, le contournement sud de Meyzieu et les autoroutes déclassées A6/A7.

Cet accord-cadre à bons de commande est passé, si vous en êtes d'accord, pour une durée ferme de 2 ans, reconductible de façon tacite une fois 2 ans.

Il comporte un engagement de commande minimum de 400 000 € HT et maximum de 1 600 000 € HT pour sa durée ferme, soit un engagement de commande minimum global de 800 000 € HT et maximum global de 3 200 000 € HT, reconduction comprise.

Je précise qu'il est prévu la mise en oeuvre de la clause d'insertion sociale pour ces chantiers. Conformément aux critères d'attribution prévus au règlement de consultation, il est proposé de confier cette prestation à l'entreprise Aximum. Je vous demande donc d'autoriser monsieur le Président à signer ce marché.

M. LE PRESIDENT : Merci. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président DA PASSANO.

N° CP-2017-2060 - Collèges publics - Désignation des personnalités qualifiées au sein des conseils d'administration des collèges - Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de l'éducation -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Conseiller délégué Desbos rapporte le dossier n° CP-2017-2060. Monsieur Desbos, vous avez la parole.

M. le Conseiller délégué DESBOS, rapporteur : Oui, monsieur le Président, chers collègues, c'est un dossier qui concerne la désignation de personnalités qualifiées au sein des conseils d'administration des collèges et, en particulier, le collègue Jean Macé à Villeurbanne, avec la désignation de Mathilde Geyssant, avec un avis favorable.

M. LE PRESIDENT : Merci, pas de demande d'intervention ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Conseiller délégué DESBOS.

N° CP-2017-2061 - Maintenance du logiciel standard HR ACCESS et services associés - Lancement de la procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence - Autorisation de signer l'accord-cadre - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Dognin-Sauze rapporte le dossier n° CP-2017-2061. Madame Dognin-Sauze, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente DOGNIN-SAUZE, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues, il s'agit d'un dossier qui concerne la maintenance de notre outil logiciel de gestion de congés assurée par

Sopra HR Software. Il est nécessaire de renouveler ce cadre d'achat, avec une possible refonte des fonctionnalités. C'est pour cette raison que nous proposons l'approbation d'un accord-cadre sur une enveloppe avec un minimum de commande de 100 000 € HT et maximum de 400 000 € HT sur une durée globale de 3 ans.

M. LE PRESIDENT : Merci. Est-ce qu'il y a des demandes d'intervention ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente DOGNIN-SAUZE.

N° CP-2017-2062 - Bron - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain nu à usage de route et de trottoir public situées 12, rue Payan et appartenant à M. et Mme Francesco Stasi - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-2063 - Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terraillon - Acquisition, à titre onéreux, des lots de copropriété n° 436 et 586, situés 19, rue Guillermin et appartenant aux conjoints Bouaroua - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-2064 - Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terraillon - Acquisition, à titre onéreux, des lots de copropriété n° 451 et 601, situés 17, rue Guillermin, et appartenant à Mme Aïcha Bouaroua - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-2065 - Chassieu - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain nu à usage de trottoir public situées route de Genas et appartenant à Mme Isabelle Quantin - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-2066 - Lyon 7° - Développement économique - Acquisition, à titre onéreux, d'un tènement bâti situé 317, avenue Jean Jaurès et appartenant à la société d'économie mixte (SEM) patrimoniale du Grand Lyon - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-2067 - Lyon 9° - Développement urbain - Zone d'aménagement concerté (ZAC) La Duchère - Acquisition, à titre onéreux, de 22 parcelles de terrain situées avenue Ben Gourion, rue Marius Donjon, avenue Rosa Parks, rue Wolville, rue Maurice Béjart, rue Arthur Rimbaud, avenue de Champagne, rue Marcel Cerdan, rue Victor Muhlstein, rue Victor Schoelcher, parvis de la Halle et avenue du Plateau et appartenant à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-2068 - Saint Germain au Mont d'Or - Voirie de proximité - Acquisition, à l'euro symbolique, d'une parcelle de terrain située 12, avenue de la Paix et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat (LMH) - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-2069 - Saint Priest - Développement urbain - Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Triangle - Acquisition, à titre onéreux, du mail Georges Pompidou appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat (LMH) - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-2070 - Sainte Foy lès Lyon - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain nu située 116, avenue de l'Aqueduc de Beaunant et appartenant à la société civile immobilière (SCI) Les Platanes ou toute autre société qui lui sera substituée - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-2071 - Villeurbanne - Equipement Public - Acquisition, à titre onéreux, d'un immeuble (bâti et terrain) situé 12, rue Baudin et 35 bis, rue Bourgchanin et appartenant au service départemental métropolitain d'incendie et de secours (SDMIS) - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-2072 - Villeurbanne - Equipement public - Acquisition, à titre onéreux, d'un immeuble (bâti et terrain) situé 375, cours Emile Zola et appartenant à l'indivision Tous - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-2073 - Villeurbanne - Développement urbain - Plan urbain partenarial (PUP) Gervais Bussière - Acquisition, à titre onéreux, de plusieurs parcelles de terrain rendues nues situées 43, rue Gervais Bussière et appartenant à la Société en nom collectif SNC KAUFMAN - BROAD PROMOTION 1 ou à toute autre société à elle substituée - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-2074 - Villeurbanne - Développement urbain - Projet urbain partenarial (PUP) Gervais Bussière - Acquisition, à titre onéreux, de 2 parcelles de terrain rendues nues situées 43, rue Gervais Bussière et appartenant à la SNC VINCI IMMOBILIER RESIDENTIEL ou à toute société à elle substituée - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-2075 - Bron - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terraillon - Cession, à titre gratuit, à la Commune des parcelles de terrain nu aménagées en chemin piéton et square, cadastrées B 2832 pour partie et B 2927 pour partie, situées 356 et 360, route de Genas - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-2076 - Lyon 3° - Développement urbain - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Part-Dieu ouest - Cession, à titre symbolique, par transfert du domaine public métropolitain à la Société nationale des chemins de fer (SNCF) mobilités, de parcelles et de volumes situés place Charles Béraudier - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-2077 - Lyon 3° - Développement urbain - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Part-Dieu ouest - Cession, à titre onéreux, à la société publique locale (SPL) Lyon Part-Dieu, de parcelles, de lots et de volumes situés rue Docteur Bouchut, boulevard Vivier Merle, place Charles Béraudier et avenue Georges Pompidou - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-2078 - Lyon 5° - Plan de cession - Logement social - Cession, à titre onéreux, à Foncière d'habitat et humanisme, d'un appartement et d'une cave situés dans l'immeuble en copropriété situé 15, rue des Fosses de Trion - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-2079 - Saint Genis Laval - Plan de cession - Développement économique - Cession, à titre onéreux, à la société Sybord ou à toute société se substituant à elle, d'une parcelle de terrain située 93, rue Jules Guesde - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-2080 - Villeurbanne - Equipement public - Cession, à titre onéreux, suite à préemption avec préfinancement, à la Commune d'un immeuble (terrain + bâti) situé 4, rue Capitaine Ferber - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-2081 - Caluire et Cuire - Equipement public - Instauration d'une servitude de passage à titre gratuit de canalisation publique distribuant l'eau potable sous 2 parcelles de terrain situées 133 et 146, avenue Jean Monnet et appartenant à la copropriété de l'immeuble 133 et 146 avenue Jean Monnet - Approbation d'une convention - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-2082 - Caluire et Cuire - Equipement public - Instauration, à titre gratuit, d'une servitude de passage de canalisation publique distribuant l'eau potable sous une parcelle de terrain située 104, rue Coste et appartenant à la copropriété de l'immeuble 104, rue Coste - Approbation d'une convention - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-2083 - Limonest - Développement urbain - Ilot de la Plancha - Protocole d'accord transactionnel à la suite d'une résiliation du bail commercial entre la Métropole de Lyon et la société à responsabilité limitée (SARL) Bistro Restaurant la pièce du boucher pour les locaux situés au 168, avenue Général de Gaulle - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-2084 - Lyon 3° - Lyon 7° - Opération de restauration immobilière - Engagement de nouvelles enquêtes parcellaires suite à déclaration d'utilité publique (DUP) - Direction générale déléguée aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Geoffroy rapporte les dossiers n° CP-2017-2062 à CP-2017-2084. Madame Geoffroy, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente GEOFFROY, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues, comme il est de tradition, je vous vais vous présenter un certain nombre d'acquisitions et de cessions.

Je vais commencer par les acquisitions. Pour les Communes de Bron et de Chassieu, les dossiers concernent des opérations à destination de la voirie. Tout d'abord, le dossier n° CP-2017-2062 concerne une régularisation foncière à Bron, les vendeurs sont monsieur et madame Stasi, à titre gratuit.

Le dossier n° CP-2017-2065 concerne une régularisation foncière route de Genas à Chassieu. La vendeuse est madame Quantin. L'opération se fait à titre gratuit.

Deux opérations sont également liées à des opérations de voirie : d'abord, le dossier n° CP-2017-2068 concerne la Commune de Saint Germain au Mont d'Or. Il s'agit d'une régularisation foncière au 12, avenue de la Paix. Le vendeur est Lyon Métropole habitat, à l'euro symbolique.

Le dossier n° CP-2017-2070 concerne Sainte Foy lès Lyon. Le vendeur est la SCI les Platanes pour l'aménagement du carrefour avenue de l'Acqueduc de Beaunant. Il s'agit d'un terrain nu pour un montant de 1 420,50 €.

Les 2 dossiers suivants n° CP-2017-2063 et CP-2017-2064 concernent la Commune de Bron dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain (ORU) de Bron Terrailon. Il s'agit de l'acquisition de 2 appartements, un T3 et une cave pour un montant de 69 000 € ; et un T4 et une cave pour un montant de 78 000 €.

Le dossier suivant n° CP-2017-2066 concerne Lyon 7°. Le vendeur est la société d'économie mixte (SEM) patrimoniale du Grand Lyon dans le cadre du développement économique. Il s'agit de maintenir une infrastructure biologique dans le cadre du Biodistrict de Lyon Gerland, avec 4 540 mètres carrés utiles pour un montant de 10 671 000 €.

Le dossier n° CP-2017-2067 concerne Lyon 9° dans le cadre du développement urbain. Le vendeur est la SERL. Il s'agit d'une régularisation de voirie à la zone d'aménagement concerté (ZAC) de La Duchère à l'euro symbolique.

Le dossier n° CP-2017-2069 concerne la Commune de Saint Priest. Le vendeur est Lyon Métropole habitat dans la ZAC du Triangle ; il s'agit d'une opération de voirie pour un montant de 540 870 € TTC.

Le dossier n° CP-2017-2071 concerne la Commune de Villeurbanne. Il s'agit d'un terrain encombré que l'on acquiert pour un montant de 2 000 000 € auprès de SDMIS pour la construction d'un collège.

Le dossier n° CP-2017-2072 concerne également la Commune de Villeurbanne, toujours pour la construction d'un collège. La Métropole acquiert une villa pour un montant de 300 000 €.

Le dossier n° CP-2017-2073 concerne Villeurbanne, le vendeur est KAUFMAN - BROAD PROMOTION 1, dans le cadre du projet urbain partenarial (PUP) Gervais-Bussière. Il s'agit d'un terrain nu acquis pour un montant de 73 275 € TTC.

Le dossier n° CP-2017-2074 concerne toujours Villeurbanne, le vendeur est Vinci immobilier dans le cadre du PUP Gervais-Bussière. Il s'agit d'un terrain nu acquis pour un montant de 65 025 €.

Le montant des acquisitions pour cette Commission permanente s'élève donc à 13 797 171 €.

Pour les cessions, le dossier n° CP-2017-2078 concerne la première cession pour un logement social dont l'acquéreur est Habitat et humanisme à Lyon 5°. Il s'agit d'un appartement et d'une cave vendu 50 000 €.

Le dossier n° CP-2017-2079 concerne la Commune de Saint Genis Laval dans le cadre d'un remembrement pour extension de l'activité d'informatique et télécoms de la société Sybord. Il s'agit d'un terrain nu vendu pour 580 000 €.

Le dossier n° CP-2017-2075 concerne la Commune de Bron qui acquiert des espaces publics, à titre gratuit, pour les 356 et 360, route de Genas.

Le dossier n° CP-2017-2076 concerne Lyon 3° où la Métropole effectue un transfert de domaine public à domaine public dans le cadre du programme de la Part-Dieu, place Béraudier, à l'euro symbolique avec la SNCF Mobilités.

De la même façon sur la ZAC Part-Dieu ouest avec la SPL Lyon Part-Dieu à Lyon 3°, il s'agit du dossier n° CP-2017-2077, la cession d'espaces publics, de parcelles, lots et volumes, pour un montant de 1 245 002 €.

Enfin, le dossier n° CP-2017-2080 concerne la Commune de Villeurbanne. Il s'agit de la cession, suite à une préemption s'inscrivant dans le cadre d'un équipement sportif, d'une maison d'habitation, un garage et un jardin, pour un montant de 262 000 €.

Il me reste 4 dossiers divers : le numéro n° CP-2017-2081 concerne la Commune de Caluire et Cuire pour une servitude de passage d'eau potable qui est faite sur une copropriété, avenue Jean Monnet, à destination d'un équipement public.

Le dossier n° CP-2017-2082 concerne également la Commune de Caluire et Cuire, pour une servitude de passage d'eau potable à titre gratuit.

Le dossier n° CP-2017-2083 concerne Limonest, l'îlot de la Plancha qui fait l'objet d'un protocole d'accord transactionnel avec résiliation de bail commercial, pour un montant de 330 000 €.

Le dossier n° CP-2017-2084 concerne Lyon 3° et Lyon 7° pour une opération de restauration immobilière sur des adresses rue de Créqui, rue Salomon Reinach et rue Montesquieu pour un montant de 2 000 100 €.

Je vous remercie monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Merci madame Geoffroy. Est-ce qu'il y a des demandes d'intervention ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité :

- M. Michel LE FAOU, membre du conseil d'administration de l'OPH Lyon Métropole habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni aux votes des dossiers n° CP-2017-2069 et n° CP-2017-2070, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*).

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente GEOFFROY.

N° CP-2017-2085 - Compte-rendu des déplacements autorisés - Période du 1er octobre au 31 octobre 2017 - Direction générale déléguée aux ressources - Direction des assemblées et de la vie de l'institution -

N° CP-2017-2086 - Givors - Aménagement de l'îlot Salengro - Zola - Autorisation donnée à la société Provicis Rhône de déposer une demande de permis de construire pour réaliser un programme immobilier sur le lot n° 2 situé rue Emile Zola - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

N° CP-2017-2087 - Limonest - Autorisation donnée à la société Carré d'or de déposer des demandes de permis de démolir et de construire portant sur les parcelles métropolitaines cadastrées C 153 et C 322 et situées 168, avenue Général de Gaulle - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

N° CP-2017-2088 - Vénissieux - Autorisation donnée à la société civile immobilière (SCI) de l'Avenue de déposer une demande de permis de construire, portant sur le bien immobilier métropolitain cadastré AP 68 et situé 8, avenue Marius Berliet - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

N° CP-2017-2089 - Villeurbanne - Carré de Soie - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Villeurbanne La Soie - Autorisation donnée à la Commune de Villeurbanne de déposer une demande de permis de construire sur la parcelle métropolitaine cadastrée BZ 142 située 39, rue de la Soie - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

N° CP-2017-2090 - Caluire et Cuire - Maîtrise d'oeuvre pour la restructuration et la reconstruction du collège André Lassagne - Autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché public - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

N° CP-2017-2091 - Lyon 3° - Missions de maîtrise d'oeuvre de bâtiment pour la restructuration du collège Professeur Dargent situé 5, rue Jeanne Koehler - Autorisation de signer l'avenant n° 3 au marché public - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

N° CP-2017-2092 - Villeurbanne - Travaux de construction de la plateforme de recherche Axel'One sur le campus Lyon Tech La Doua - Lot n° 1 : terrassements - voirie et réseaux divers (VRD) - fondations spéciales - gros oeuvre - Autorisation de signer l'avenant n° 2 au marché public - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

N° CP-2017-2093 - Acquisition et montage de kits gaz de pétrole liquéfié (GPL) sur les véhicules légers type citadine et fourgonnette du garage logistique véhicules légers (LVL) de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer l'accord-cadre de fournitures à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

N° CP-2017-2094 - Prestation de location et entretien des vêtements de travail et équipements de protection individuelle (EPI) en port quotidien pour les directions opérationnelles de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer l'accord-cadre de services à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

N° CP-2017-2095 - Fournitures de matériels et équipements électriques pour les services de la Métropole de Lyon - Lots n° 1 et 2 - Autorisation de signer les accords-cadres de fournitures à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

N° CP-2017-2096 - Aménagement intérieur de véhicules utilitaires de la Métropole de Lyon - Lots n° 1 et 2 - Autorisation de signer les accords-cadres de services à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

N° CP-2017-2097 - Chassieu - Désamiantage et démolition partielle de bâtiments industriels situés 93, avenue du Progrès - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

N° CP-2017-2098 - Travaux sur les biens immobiliers de la Métropole de Lyon, lot n° 17 - étanchéité-garde-corps - Autorisation de signer le protocole transactionnel avec l'entreprise SIC Etanchéité - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Kabalo rapporte les dossiers n° CP-2017-2085 à CP-2017-2098. Monsieur Kabalo, vous avez la parole.

M. le Vice-Président KABALO, rapporteur : Merci monsieur le Président, chers collègues, j'ai un certain nombre de dossiers :

Le dossier n° CP-2017-2085 reprend le compte-rendu des déplacements autorisés sur la période du 1er octobre au 31 octobre 2017. Il est proposé de prendre acte de ces déplacements, notamment en Commission développement durable et transition énergétique de France urbaine, Rencontres de l'internationalisation des collectivités territoriales ou encore, comme on l'a vu tout à l'heure, lors des Assises de la mobilité. Il convient de prendre acte et de valider ces déplacements.

Le dossier n° CP-2017-2086 concerne la Commune de Givors pour l'aménagement de l'îlot Salengro-Zola. Il s'agit de l'autorisation donnée à la société Procvivis Rhône de déposer une demande de permis de construire pour réaliser un programme immobilier sur le lot n° 2 situé rue Emile Zola. Cela rentre dans le cadre de la politique de la ville avec une opération de renouvellement urbain ANRU. Il a été décidé en 2012 sur le centre-ville de Givors avec des objectifs de requalification urbaine, de reconquête des coeurs d'îlots, de désenclavement et de dédensification. Il convient d'autoriser la société Procvivis Rhône à déposer une demande de permis de construire.

Le dossier n° CP-2017-2087 concerne la Commune de Limonest. Il s'agit d'une autorisation donnée à la société Carré d'or de déposer des demandes de permis de démolir et de construire portant sur les parcelles métropolitaines situées 168, avenue Général de Gaulle. Cela concerne du logement dont une partie en accession et une partie en logement social, un pôle médical regroupant des professionnels de santé et enfin, un renforcement de l'offre commerciale de proximité.

Le dossier n° CP-2017-2088 concerne la Commune de Vénissieux. Il s'agit d'une autorisation donnée à la société civile immobilière (SCI) de l'Avenue de déposer une demande de permis de construire, portant sur le bien immobilier métropolitain, soit environ 1 980 mètres carrés et situé 8, avenue Marius Berliet, afin de permettre la réalisation d'un parking.

Le dossier n° CP-2017-2089 concerne la Commune de Villeurbanne sur la Carré de soie. Il convient d'autoriser la Commune à déposer une demande de permis de construire sur la parcelle métropolitaine cadastrée BZ 142 située 39, rue de la Soie à Villeurbanne, en vue de la réalisation d'un gymnase.

Le dossier n° CP-2017-2090 concerne la Commune de Caluire et Cuire concernant la maîtrise d'oeuvre pour la restructuration et la reconstruction du collège André Lassagne. Il s'agit de l'autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché public. Cet avenant n° 1 d'un montant de 53 000 € HT porterait le montant total du marché à 1 544 441,61 € HT. Il est demandé d'autoriser monsieur le Président à signer ledit avenant.

Le dossier n° CP-2017-2091 concerne la Commune de Lyon 3°. Il s'agit de missions de maîtrise d'oeuvre de bâtiment pour la restructuration du collège Professeur Dargent situé 5, rue Jeanne Koehler et l'autorisation de signer l'avenant n° 3 au marché public. Cet avenant d'un montant de 109 706,56 € HT porte le montant total du marché à 792 632,10 € HT. Il convient d'autoriser monsieur le Président à signer ledit avenant.

Le dossier n° CP-2017-2092 concerne la Commune de Villeurbanne pour les travaux de construction de la plateforme de recherche Axel'One sur le campus Lyon Tech La Doua. Il s'agit d'un avenant n° 1 pour un montant de 2 000 € HT portant le montant total du marché à 616 471,12 € HT. Il convient d'autoriser monsieur le Président à signer cet avenant.

Le dossier n° CP-2017-2093 concerne l'autorisation donnée à monsieur le Président pour signer l'accord-cadre à bons de commande pour l'acquisition et le montage de kits gaz de pétrole liquéfié (GPL) sur les véhicules légers type citadine et fourgonnette du garage logistique véhicules légers (LVL) de la Métropole de Lyon, pour un montant global maximum de 480 000 € HT, pour une durée ferme de 2 ans, reconductible de façon expresse une fois 2 ans.

Le dossier n° CP-2017-2094 concerne la prestation de location et entretien des vêtements de travail et équipements de protection individuelle (EPI). Il s'agit d'un marché minimum de 1 500 000 € HT et maximum de 3 000 000 € HT pour une durée de 4 ans et 6 mois.

Le dossier n° CP-2017-2095 concerne l'autorisation donnée à monsieur le Président pour signer les accords-cadres de bons de commande et tous les actes y afférents avec l'entreprise et le groupement d'entreprises suivants :

- lot n° 1 : fournitures pour protections et distributions électriques avec l'entreprise REXEL France pour un montant annuel minimum de 400 000 € HT et maximum de 1 600 000 € HT,

- lot n° 2 : fournitures pour éclairages et divers équipements électriques ; groupement d'entreprises COMPTOIR LYONNAIS D'ELECTRICITE - SONEPAR SUD-EST, pour un montant annuel minimum de 400 000 € HT et maximum de 1 600 000 € HT.

Le dossier n° CP-2017-2096 concerne l'aménagement intérieur de véhicules utilitaires de la Métropole de Lyon, lots n° 1 et 2 :

- lot n° 1 : voirie/patrimoine et moyens généraux ; entreprise CARROSSERIE VIDON, pour un montant maximum de 300 000 € HT, sur 2 ans, soit un total de 600 000 € HT ;

- lot n° 2 : propreté/eau/autres directions ; entreprise PMA, pour un montant maximum de 225 000 € HT, sur 2 ans, soit un total de 450 000 € HT.

Le dossier n° CP-2017-2097 concerne le désamiantage et démolition partielle de bâtiments industriels situés 93, avenue du Progrès à Chassieu. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée. La dépense totale correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme P01 pour un montant de 3 520 000 € HT.

Le dossier n° CP-2017-2098 concerne les travaux sur les biens immobiliers de la Métropole de Lyon, lot n° 17 - étanchéité-garde-corps. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer le protocole transactionnel à passer entre la Métropole et l'entreprise SIC Etanchéité concernant le marché n° 2016-19. Le versement de l'indemnité due à la société SIC Etanchéité est de 2 236,50 € HT, soit 2 683,80 € TTC.

M. LE PRESIDENT : Merci monsieur Kabalo. Y a-t-il des demandes d'intervention ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président KABALO.

N° CP-2017-2099 - Formation initiale obligatoire des assistants familiaux - Autorisation de signer le marché de services à la suite d'une procédure adaptée - Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction des ressources -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Laurent rapporte le dossier n° CP-2017-2099. Madame Laurent, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente LAURENT, rapporteur : Merci monsieur le Président, chers collègues, le dossier n° CP-2017-2099 est relatif à la formation initiale obligatoire des assistants familiaux dont les objectifs pédagogiques généraux sont de définir le métier d'assistant familial, en préciser le statut et la place au sein du dispositif d'aide sociale à l'enfance de la Métropole. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché pour une durée ferme de 2 ans, reconductible de façon expresse une fois 2 années, pour un montant maximum de 544 000 € HT. Merci de votre attention.

M. LE PRESIDENT : Merci madame Laurent. Est-ce qu'il y a des demandes d'intervention ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente LAURENT.

N° CP-2017-2100 - Convention d'expérimentation avec Renault Trucks d'un véhicule électrique pour la collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la Métropole de Lyon - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et déchets - déchets

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Philip rapporte le dossier n° CP-2017-2100. Monsieur Philip, vous avez la parole.

M. le Vice-Président PHILIP, rapporteur : Oui, monsieur le Président, un seul dossier pour une convention d'expérimentation avec Renault Trucks d'un véhicule électrique pour la collecte des déchets ménagers. Je rappelle que nous avons 134 véhicules qui circulent dans les Communes qui sont sous la responsabilité de la régie. Ces véhicules consomment près de 2 millions de litres de carburant par an et génèrent des rejets encore importants en CO₂, en NO_x (oxyde d'azote) et en particules fines.

L'intérêt de l'expérimentation est d'expérimenter une benne qui est véhiculée par un véhicule purement électrique. Cette expérimentation durera 42 mois et Renault Trucks met à disposition gratuitement pour la Métropole, ce véhicule. C'est une convention partenariale à signer par monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Je vous remercie monsieur Philip. Est-ce qu'il y a des demandes d'intervention ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président PHILIP.

M. LE PRESIDENT : Nous en avons terminé, merci beaucoup.

La séance est levée à 12 heures 20.

Conformément à l'article 48 du règlement intérieur du Conseil de la Métropole, le présent procès-verbal a été arrêté le : 15 janvier 2018.

Le Président,

La Secrétaire de séance,
